



DOSSIER INSCRIPTION

ESPACE JEUNESSE

2026-2027

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

N° carte : _____

Date d'inscription : _____

LE JEUNE

NOM : _____ Prénom : _____

Sexe : F M Date de naissance : ____ / ____ / ____

Poids : _____ Taille : _____

Téléphone : _____

RESPONSABLE DU JEUNE

Mère Père NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone portable : _____ Téléphone travail : _____

Adresse mail : _____

Allocataire : CAF MSA Non allocataire Quotient familial CAF : _____

Membre CSE UGITECH : Oui Non

Il est indispensable de nous signaler les difficultés ou problèmes rencontrés par votre enfant pour éviter de le mettre dans une situation inconfortable lors de sa venue. De même, afin de garantir un accueil dans les meilleures conditions de l'ensemble des jeunes, dès lors que votre enfant nécessite un encadrement ou une attention particulière, vous devez impérativement informer le responsable en amont des inscriptions. Ceci afin d'échanger ensemble sur la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé.

Nom et téléphone du médecin traitant : _____

Suit-il un traitement médical : Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments (boîte d'origine)

SANTÉ

ALLERGIES

ASTHME : Oui Non

MÉDICAMENTEUSES : Oui Non

ALIMENTAIRES : Oui Non

AUTRES (animaux, plantes, pollen...): Oui Non

Si oui, précisez la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir (joindre un certificat médical) :

Autres recommandations utiles des parents :

VACCINS

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Hépatite B	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
OU DT Polio				Autres (préciser)	
OU Tétracoq				BCG	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION.

Attention, le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES :

Rubéole <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Varicelle <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Angine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Coqueluche <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Rhumatisme articulaire aigu <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Oreillons <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Otite <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Rougeole <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Scarlatine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

ATTESTATION DU RESPONSABLE LÉGAL

Je soussigné (e) _____
responsable légal de _____

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les actualiser si nécessaire. J'autorise les responsables de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires selon l'état de santé du jeune.
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Jeunesse.
- Autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités de l'Espace Jeunesse du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.
- Autorise l'Espace Jeunesse à utiliser des photos de mon enfant prises dans le cadre des activités de loisirs pour les différents supports de communication des Services de la ville d'Ugine :
 Oui Non
- Autorise mon enfant à rentrer seul chez lui et à repartir de la structure quand il le souhaite :
 Oui Non

Fait à Ugine
Le _____

Signature du responsable légal :

ENGAGEMENT DU JEUNE

Je soussigné(e) _____, m'engage à respecter :
le règlement intérieur de la structure, l'ensemble du personnel de l'Espace Jeunesse, les intervenants, les autres utilisateurs, les locaux et le matériel.

Fait à Ugine
Le _____

Signature du responsable légal :

Les données collectées sont utilisées uniquement par les services de la Ville d'Ugine et conservées durant la durée de validité de la carte Loisirs Multipass. Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous disposez de droits d'opposition d'accès, de rectification, de retrait de votre consentement et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à la Mairie d'Ugine par courrier ou par courriel à l'adresse mairie@ugine.com et ce, en justifiant de votre identité.

Espace Jeunesse - Copropriété Chantemerle, 68 impasse des Bruyères - 73400 Ugine

06 33 89 14 39 - 04 79 10 07 96

responsable.secteur-jeunesse@ugine.com /  secteur_jeunesse_pij_ugine / www.ugine.com



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ESPACE JEUNESSE

FONCTIONNEMENT ESPACE JEUNESSE 11/17 ANS

ADHÉSION :

Le jeune doit régler l'adhésion ou la carte Loisirs Multipass pour les Uginois, d'un montant de 4€ et fournir les pièces suivantes :

- Dossier d'inscription à jour, signé par son responsable légal.
- Une photo d'identité récente (Résident Uginois uniquement)
- Un justificatif C.A.F pour le quotient familial
- Photocopie de l'assurance en responsabilité civile
- Test d'aisance aquatique pour toutes activités nautiques

ACCUEIL LIBRE 11/17 ANS :

En accès libre pour les détenteurs de la carte Loisirs Multipass ou adhérents, en période scolaire :

- Lundi, mardi, jeudi : 15h à 18h
- Mercredi : 14h à 18h
- Vendredi : 15h à 19h

ACCUEIL LIBRE 11/17 ANS (VACANCES SCOLAIRES) ET SÉJOURS :

Horaires et tarifs précisés dans le programme d'activité.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE, SÉJOURS ET ATELIERS HEBDOMADAIRES :

Pour ces 3 actions, des règles de vie seront élaborées par l'équipe animation et les jeunes.

INSCRIPTION ET ANNULATION :

Pour toute activité payante, l'inscription n'est valable qu'après règlement total de celle-ci.

Les inscriptions se font uniquement sur place aux horaires d'ouvertures.

Pour toute annulation d'inscription à une activité, celle-ci doit être justifiée par un certificat médical.

L'Espace Jeunesse se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant et en raison des conditions météorologiques.

L'ESPACE JEUNESSE, UN LIEU OÙ LE RESPECT EST LA PRIORITÉ :

Tout débordement : violence, dégradation volontaire du matériel et/ou des locaux, non-respect des animateurs, jeunes, personnels de l'Éclat de Vie, etc., ne sera pas toléré.

Le cas échéant : un avertissement oral puis écrit sera adressé au jeune et à ses parents.

Si récidive : le jeune et le responsable légal se verront convoqués pour répondre des actes commis.

Une interdiction momentanée ou définitive de fréquenter l'Espace Jeunesse pourra être prise.

Pour toute annulation d'inscription aux activités < ou = à 7 jours, un justificatif sera demandé.